

L'écho

LA FORCE CRÉATIVE D'UNE COMMUNAUTÉ



Plaisirs d'hiver 2015 | Karl Tremblay

Journal municipal de Compton • février/mars 2015 • Volume 24 • Numéro 2 • www.compton.ca/echo



Projet du King's Hall À quelques pas de la première pelletée de terre... - pages 10 et 11

Compton adopte le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du King's Hall et ouvre ainsi la voie au début des opérations dès ce printemps.
Entrevue avec le promoteur Roby Lefrancois qui nous révèle plus de détails sur les travaux à venir à court et à long terme.

Compton demande le maintien du poste d'agent agroalimentaire. - page 7

Trois personnes de Compton s'illustrent au concours photo *Quatre saisons du patrimoine.* - page 8

Diane Goyette, lauréate du Mérite estrien. - page 9



Présentation publique du projet d'usine de Biogaz aux Arbrisseaux

- 18 février à 19 h

Les représentants d'Agri BioKem Technologies invitent les citoyens à une séance d'information.

La rencontre se tiendra à 19 h à la salle communautaire du 29, chemin de Hatley, à Compton. Elle débutera par une présentation détaillée du projet et se poursuivra de 20 h à 21 h, par une période de questions où des experts pourront répondre aux interrogations des citoyens.

« Cette séance d'information publique constitue la première étape de notre plan d'acceptabilité sociale. Nous avons parlé de cette séance d'information et maintenant, nous la tenons comme prévu. Notre objectif est que la population de Compton et de toute la région soit complètement informée du projet et c'est pourquoi nous tenons à faire cette séance d'information », a précisé Denis Loubier, président du conseil d'administration Agri BioKem.

D'autre part, les élus municipaux de Compton se rendront visiter l'usine Centre de valorisation des matières organiques de Saint-Hyacinthe le 17 février, afin de vérifier certains éléments touchant l'environnement. Cette visite qui avait déjà été planifiée par les promoteurs d'Agri BioKem pour les élus de Compton s'inscrit dans la perspective d'un projet élaboré en toute transparence.



Prochaines assemblées régulières du Conseil :
le mardi 10 mars 2015 à 19 h 30

Heures d'ouverture du bureau municipal : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

L'écho du maire



Bonjour à toutes et à tous,

La sécurité est une priorité à Compton.

Beaucoup d'investissements ont été ou seront réalisés au Récré-O-Parc afin de rendre cet endroit intéressant pour tous les usagers. Mais, on se doit de tout faire en notre pouvoir pour garder aussi le site agréable et sécuritaire.

À cet effet, une demande a été soumise à la Sûreté du Québec pour une surveillance accrue au Récré-O-Parc. Si quelqu'un parmi vous est témoin d'une infraction à la loi ou aux règlements, n'hésitez pas à en faire part directement à la SQ ou à la Municipalité.

Nous sommes également en communication avec le ministère des Transports afin d'élaborer un plan pour la réalisation d'avancées de trottoirs à quatre endroits sur le chemin Louis-S.-St-Laurent. Cette demande a pour but d'améliorer la sécurité aux abords de la route 147 dans le secteur villageois. Une autre modification a été demandée pour l'agrandissement de la zone de 50 km à l'entrée nord du village. Si la demande est retenue, la zone qui débute actuellement à la rue Jeanne sera élargie jusqu'à la hauteur du 6485, chemin Louis-S.-St-Laurent.

Cet hiver, il nous a fallu une plus grande quantité d'abrasif qu'à l'habitude pour assurer la sécurité sur les routes de Compton. L'achat de plusieurs chargements d'abrasif supplémentaires est donc à prévoir.

Je vous souhaite de profiter de cette saison hivernale, au coin du feu ou à l'extérieur pour les plus courageux!

Merci,
Bernard Vanasse

Mêle-toi de tes affaires municipales

Séance ordinaire du 20 janvier 2015

LA MUNICIPALITÉ AUTORISE

- l'achat de trente (30) dossards chez Le Foyer du Sport pour un montant total de 235 \$. Vu la forte utilisation de la patinoire et lors de prochaines activités cette été, le port de dossards facilitera l'identification des équipes et permettra de rendre l'activité plus intéressante et stimulante.

- l'ajout d'une somme supplémentaire non prévue à l'inspection des appareils respiratoires du Service de sécurité incendie au coût de 2 605,92 \$. Il a été nécessaire de changer des équipements supplémentaires, dont deux parties faciales et un détecteur de chaleur et de mouvement pour appareil respiratoire. Un crédit sera toutefois émis par le fournisseur pour des divergences entre la soumission et la facturation.

- la directrice générale par intérim, madame Martine Carrier, à signer le certificat de réception provisoire des travaux de bouclage de la rue du Hameau – phase 2, tel que soumis par la firme Avizo experts-conseils. Il a été constaté que tous les travaux ont été en grande partie achevés, exception faite des malfaçons et des ouvrages inachevés, tels que décrits dans le rapport de l'ingénieur Marc-André Boivin de la firme Avizo experts-conseils daté du 30 octobre 2014.

- la création d'un fonds distinct dédié au Comité Loisir correspondant au solde de 3 528,79 \$. Vu la dissolution prochaine de l'entité « Comité des Loisirs de Compton », un surplus de 3 528,79 \$ a été transféré dans un compte distinct de la Municipalité en décembre 2014. Le Comité municipal des Loisirs pourra recommander la réalisation de certaines dépenses liées au sport et au loisir dans la mesure où celles-ci respectent les paramètres cités précédemment et que l'appropriation des fonds soit autorisée par le Conseil.

- le versement d'un montant de 500 \$ à la paroisse Notre-Dame-de-l'Unité (Compton) à titre de contribution à la campagne de financement.

- la participation de la Municipalité à la diffusion de 24 émissions au tarif de 39 \$ l'émission, selon la proposition de partenariat soumise par Lilimagine Communications pour la diffusion d'émissions radiophoniques à CIGN-FM 96,7 pour l'année 2015. Réparties en huit émissions par saison, elles seront diffusées en alternance avec les autres émissions de la saison.

LA MUNICIPALITÉ DEMANDE

- une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires à temps partiel au ministère de la Sécurité

publique et transmet cette demande à la MRC de Coaticook. La Municipalité prévoit la formation de 22 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire.

LA MUNICIPALITÉ ADOPTE

- le règlement numéro 2010-103-1.15 modifiant le règlement 2010-103 révisant le traitement des élus pour l'année 2015 et les années subséquentes.

Session ordinaire du 10 février 2015

LA MUNICIPALITÉ AUTORISE

- l'achat des billets pour la participation des élus municipaux à l'événement-bénéfice annuel Vins et fromages du 28 février prochain organisé par les responsables de l'Exposition Vallée de la Coaticook. Le coût des billets pour les conjoints(tes) est remboursé par les élus à la Municipalité.

- le renouvellement pour les périodes 2015-2016 et 2016-2017 du contrat avec la Corporation touristique régionale de Coaticook pour un montant de 1 500 \$.

LA MUNICIPALITÉ RECOMMANDE

- à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles d'autoriser la construction d'un manège intérieur au 580, chemin Veilleux et d'en faire un centre équestre pour enseigner l'équitation et garder des chevaux en pension puisque cette demande, déposée par la demanderesse Mélanie Girard, est conforme à la réglementation municipale en vigueur et respecte les dispositions de la Loi. L'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles concernées est respectée.

LA MUNICIPALITÉ INFORME

- que dans l'éventualité où une boîte aux lettres située sur l'emprise municipale d'un chemin public aurait été endommagée lors de travaux de la Municipalité, cette dernière en remboursera le coût de remplacement en fonction du modèle initial installé, et ce, pour une valeur maximum de 100 \$ taxes incluses.

Pour ce faire, le propriétaire de la boîte aux lettres endommagée devra remplir le formulaire de réclamation fourni à cet effet et le déposer à la Municipalité avec la facture d'achat de la boîte ou une photo de la boîte endommagée. Le tout devra ensuite être validé par le contremaître des travaux publics.

Aucuns frais reliés à l'installation de la boîte aux lettres ou à la location de case postale ne seront remboursés. Le délai limite pour la réception de la réclamation jumelée aux pièces exigées est de 30 jours

Maîtriser les technologies informatiques, c'est notre passion.

Votre équipe d'experts certifiés

pc expert
SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Service d'entretien et de supervision à distance

- Faire l'entretien préventif de vos systèmes informatiques
- Être avisé immédiatement en cas de panne
- Régler les problèmes à distance

Sans déranger l'utilisateur et ainsi maintenir la productivité de votre entreprise.

Téléphone **819 849-1010** Télécopieur **819 849-0643**
Vente & service ventes@pc-expert.ca Site Web www.pc-expert.ca

45, rue Wellington, Coaticook, QC J1A 2H6

pc expert
SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

MARCHAND AFFILIÉ
millenium
SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Mêle-toi de tes affaires municipales

suivant la date où le bris s'est produit.

- qu'elle entreprend les démarches auprès du ministère des Transports afin d'obtenir l'autorisation et établir les critères d'implantation de quatre (4) avancées de trottoir sur la route 147 dans le périmètre urbain de la municipalité.

- qu'elle désigne et proclame les journées de la persévérance scolaire du 16 au 20 février 2015 afin de témoigner de la solidarité régionale entourant l'enjeu de la prévention du décrochage scolaire. Les membres du Conseil et les officiers municipaux, en guise de geste significatif, s'engagent à porter le ruban de la persévérance au cours de la semaine du 16 au 20 février.

- qu'elle adopte le second projet de règlement modifié par rapport au premier projet et intitulé « Règlement numéro 2002-34-5.14 modifiant le règlement de Plan d'urbanisme no 2002-34 et adoptant le Programme particulier d'urbanisme du King's Hall. »

- qu'elle adopte le second projet de règlement no 2002-35-23.14 modifiant le

règlement de zonage numéro 2002-35 afin d'ajouter des commerces dans les résidences situées dans les secteurs de zone Ca.

- qu'elle adopte le premier projet de règlement numéro 2015-131 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

- qu'elle adopte le projet de règlement numéro 2002-35-24.15 amendant le règlement de zonage no 2002-35 afin de créer les zones Rc 4, Rc 5 et Rc 6 à partir d'une portion de la zone Cv-1.

- qu'elle adopte le règlement numéro 2015-130 abrogeant le règlement 2009-93 décrétant un tarif lors d'une intervention destinée à prévenir ou combattre l'incendie dans un véhicule de toute personne qui n'habite pas le territoire.

On peut lire l'intégrale des procès-verbaux des assemblées du conseil municipal de la Municipalité sur le www.compton.ca

Mise à jour des nominations sur les différents comités municipaux pour les membres du Conseil et les membres non-élus.

Comité municipal	Responsable (Conseil)	Membres (Conseil)	Membres Non-élus	Secrétaire
Maire suppléant	Solange Masson	X		X
Administratif	Nicole Couture	Bernard Vanasse Solange Masson Karl Tremblay		
Culture et patrimoine	Solange Masson	Bernard Vanasse René Jubinville	Marie-France Ouellet Jean-Marc Lachance Michèle Lavoie Jane Stevens Sylvie Masse (personne-ressource)	
Loisirs	François Rodrigue	Bernard Vanasse René Jubinville Réjean Mégré	Josée Paradis Gaétan Lemire Gaétan Couture Denis Chapdelaine Ghislain Lafortune Sonia Doiron (personne-ressource)	Nancy Marcoux
Sécurité publique	René Jubinville	Bernard Vanasse François Rodrigue	Membres de l'état-major de la brigade	Yvon Lapointe
Travaux publics	Voir Comité de travail			
Urbanisme (incluant le CCU)	Karl Tremblay	Bernard Vanasse Nicole Couture François Rodrigue	Gaétan Couture Jacques Masson Michel Brière Mahlon Grapes Yvon Lapointe	Alain Beaulieu
Environnement et Réseaux	Voir Comité de travail			
Développement local	Solange Masson	Bernard Vanasse Nicole Couture Karl Tremblay François Rodrigue	Gaétan Couture Diane Goyette Lisette Proulx Marjorie Tyroler Michèle Lavoie Brigitte Robert Maurice Lanctôt Ghislain Lafortune Jacques Leblond (personne-ressource) Sara Favreau-Perreault (personne-ressource)	Sara Favreau-Perreault



LA MUNICIPALITÉ APPUIE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS (CSHC) DANS SA CONTRE-PROPOSITION AU MINISTÈRE.

Deux commissions scolaires francophones et non une seule pour desservir l'Estrie : voilà ce que propose la Commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC) et ses pairs, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), et celle des Sommets (CSS), en réaction à la volonté de regroupement de Québec, qui n'en souhaite qu'une seule pour tout le territoire estrien.

Le nouveau scénario présenté au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport suggère que la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke soit maintenue et conserve son territoire, tandis que les commissions scolaires des Hauts-Cantons et des Sommets fusionnent pour s'occuper de l'autre partie du territoire.

La Municipalité de Compton appuie cette proposition de la CSHC visant la préservation de la représentativité des milieux ruraux auprès du réseau scolaire en tenant compte des préoccupations suivantes, dans l'éventualité de la création d'une seule et unique commission scolaire sur le territoire de l'Estrie :

- l'étendue importante du territoire regroupé (10 195 km²);
- le grand nombre de MRC couvertes (7);
- le nombre important d'élèves (plus de 36 000);
- le grand nombre d'établissements (plus de 120);
- la diversité des réalités des milieux regroupés (milieux ruraux et urbains);
- la difficulté de représentation des parents auprès des instances de consultation.

Rappelons que le ministre de l'Éducation Yves Bolduc avait annoncé en décembre dernier sa volonté de réduire le nombre de commissions scolaires au Québec de 72 à 46.



Monsieur Guy Hardy
Député de Saint-François
Président de séance



220, 12^e Avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2W3
Tél. : 819-565-3667 Téléc. : 819-565-8779 | Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca

Profitions des plaisirs de l'hiver et de la splendeur des paysages de notre belle région en cette période de l'année!

Mêle-toi de tes affaires municipales

**PHARMACIE
MAINTENANT
OUVERTE À COMPTON**

6630, route Louis-S.-Saint-Laurent
Compton (Québec)
819 835-9999

Pharmaciens-propriétaires
affiliés à

Proximed

Produits naturels
la Val'heureuse
maintenant en vente



Heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 9h à 18h

Jeudi et vendredi : 9h à 19h

Samedi : 9h à 17h

Dimanche : fermé

Saviez-vous que nous pouvons transférer vos ordonnances d'une autre pharmacie? *(certaines conditions s'appliquent)*

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

Chantal Dionne
Eric Portelance

Pharmaciens Inc.



**EXTENSION DE LA
ZONE DE 50 KM**

La Municipalité a demandé au ministère des Transports d'avancer la zone de 50 km qui se trouve actuellement à l'intersection de la rue Jeanne jusqu'à l'adresse civique 6485, route 147 (Louis-S.-St-Laurent). La raison de cette demande étant que la vitesse à laquelle les automobilistes pénètrent avant cette zone occasionne des sorties hasardeuses sur la route 147 pour les citoyens des rues Claire et Monique ainsi que pour le 6505, route 147 (Louis-S.-St-Laurent).



**DATES DE VERSEMENTS
DES TAXES 2015**

**Dates limites pour faire
vos versements :**

1er versement : 20 février 2015

2e versement : 22 avril 2015

3e versement : 22 juin 2015

4e versement : 24 août 2015

**PRENDRE NOTE QU'IL N'Y
A PLUS D'ESCOMPTE DE 2%
SUR PAIEMENT COMPLET DU
COMPTE DE TAXES ANNUEL.**

**PRIORITÉS DES INTER-
VENTIONS POLICIÈRES
À COMPTON EN 2015**

La Municipalité a transmis à la Sûreté du Québec la liste des neuf priorités suivantes pour ses interventions sur le territoire de Compton en 2015

- Contrôler la vitesse sur la route 147 et sur la route 208, particulièrement dans le périmètre villageois à Moe's River;
- Accentuer le contrôle sur la production et le trafic de stupéfiants;
- Voir au respect des traverses piétonnières sur les principales voies de circulation traversant le village de Compton;
- Assurer une présence policière lors des activités socioculturelles et sportives;
- Visiter les parcs de la municipalité avec interaction avec la clientèle;
- Collaborer à la mise en place du plan de sécurité civile qui est à revoir et à corriger;
- Accentuer le contrôle sur la circulation des camions dans les zones « no truck »;
- Continuer à soutenir les demandes d'intervention de la Municipalité dans des dossiers spécifiques (plaintes, cas de danger, assistance aux officiers municipaux dans l'exercice de leurs fonctions)
- Appliquer le Code de sécurité routière et les règlements municipaux



**Le Supermarché
en région**

**SUPERMARCHÉ
IGA
COATICOOK**

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5
Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

*Notre priorité est de toujours
mieux vous servir.*



Avis public d'entrée en vigueur

Règlement numéro 2002-35-22.14 modifiant le règlement de zonage no 2002-35 afin d'augmenter le coefficient d'occupation du sol de la zone RC-2

Veuillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 20 janvier 2015, la Municipalité de Compton a adopté le règlement n° 2002-35-22.14. Ledit règlement est intitulé : «Règlement numéro 2002-35-22.14 modifiant le règlement de zonage no 2002-35 afin d'augmenter le coefficient d'occupation du sol de la zone RC-2»;

Ce règlement avait fait préalablement l'objet d'une assemblée publique de consultation le 9 décembre 2014. Il vise à modifier le règlement de zonage afin d'augmenter le coefficient d'occupation du sol de la zone RC-2;

Ce règlement a été approuvé par le Conseil de la Municipalité régionale de comté le 21 janvier 2015 et un certificat de conformité a été émis à cette date. Le règlement no 2002-35-22.14 est entré en vigueur le 21 janvier 2015;

Tout intéressé peut prendre communication dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité au bureau situé au 3, chemin Hatley, à Compton.

DONNÉ À COMPTON, CE 17 FÉVRIER 2015,

Martine Carrier,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim

Mêle-toi de tes affaires municipales

Assemblée publique de consultation

Les citoyens de Compton sont invités à une Assemblée publique de consultation, le 26 février dès 19 h à la salle du conseil au 3, chemin de Hatley, à Compton.

Au début de l'assemblée, monsieur le maire Bernard Vanasse expliquera le projet de règlement municipal numéro 2015-131 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) qui a été adopté par le Conseil le 10 février dernier.

La deuxième partie de la rencontre, prévue vers 19 h 15, sera consacrée à la présentation du projet d'amendement au règlement de zonage dans le secteur du King's Hall et plus particulièrement sur les modifications au règlement de zonage actuellement en vigueur.

Après chacune de ces deux interventions, le maire Vanasse entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer au sujet du contenu de la présentation.

Pour en savoir davantage sur ces projets, voir les AVIS PUBLIC ci-contre et en page 6. De plus, la version intégrale de ces projets de règlement peut être consultée au bureau municipal de Compton, au 3, chemin de Hatley, entre 9 h et 16 h, du lundi au vendredi.

Des services plus faciles d'accès

Au cours des derniers mois, deux actions ont été posées par la Municipalité pour faciliter la vie aux personnes à mobilité réduite.



Au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, on peut maintenant utiliser un interphone pour communiquer avec le bureau municipal à l'étage. Il suffit de sonner en utilisant l'appareil fixé sur le mur à droite de la porte de la salle du conseil et de suivre les instructions qui sont affichées pour poursuivre la conversation. Un employé municipal viendra vous rencontrer si des documents doivent être échangés.

La Municipalité a également mis en place une voie d'accès pour les fauteuils roulants près des toilettes publiques au stationnement municipal dans la rue de l'école.



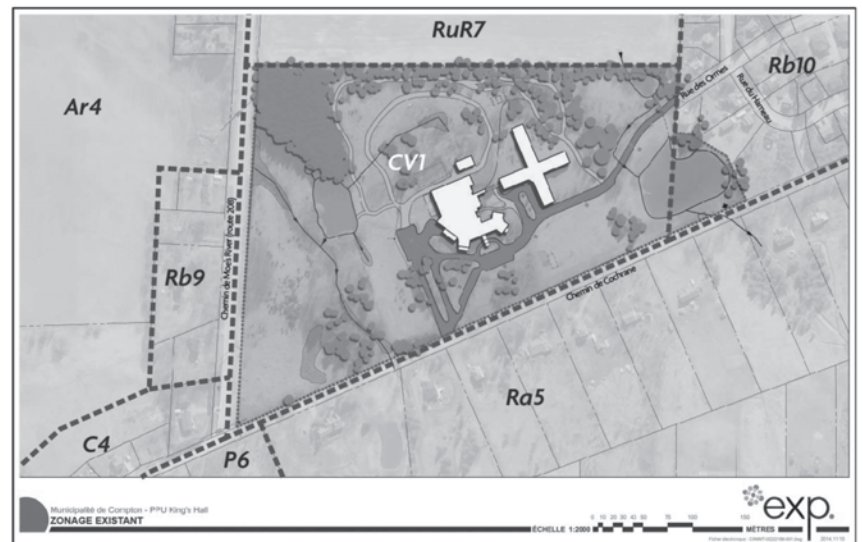
AVIS PUBLIC

Projet de règlement numéro 2002-35-24.15 amendant le règlement de zonage no 2002-35 afin de créer les zones Rc 4, Rc 5 et Rc 6 à partir d'une portion de la zone CV-1

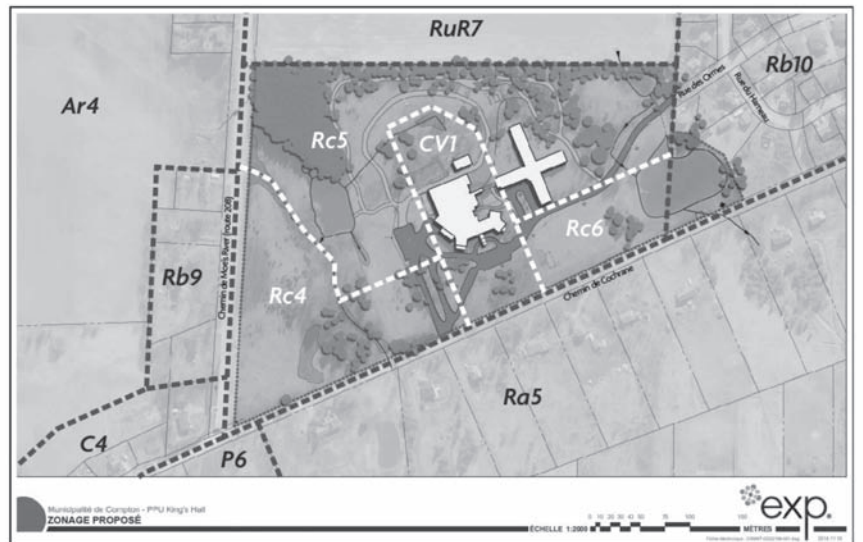
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 février 2015, le conseil de la Municipalité de Compton a adopté le projet de règlement numéro 2002-35-24.15 et intitulé : « Règlement numéro 2002-35-24.15 amendant le règlement de zonage no 2002-35 afin de créer les zones Rc 4, Rc 5 et Rc 6 à partir d'une portion de la zone CV-1 ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 26 février à 19 h 15, au 3, chemin de Hatley, à Compton. L'objet de cette assemblée est de présenter la teneur de ce projet de règlement et plus particulièrement quelles seront les modifications au règlement de zonage actuellement en vigueur. Au cours de cette assemblée, monsieur Bernard Vanasse, maire de la municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 3, chemin de Hatley, à Compton, de 9 h 00 à 16 h 00, du lundi au vendredi.
5. Les zones concernées sont les zones Rc-4, Rc-5, Rc6 et CV-1, telles qu'illustrées sur le croquis ci-dessous.

Plan de zonage actuel



Plan de zonage proposé



Donné à Compton ce 17 février 2015,

Martine Carrier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Mon climat, ma santé
POUR MIEUX S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
www.monclimatmasante.qc.ca

Assurances :
Automobile
Résidentielle
Commerciale
Agricole
Voyage
Cautionnement

Gérard Leblanc
Courtier d'Assurances Ltée
Toute une équipe à votre service!

6920, rte Louis-S-St-laurent, Compton (Québec) J0B 1L0
Bureau (819) 835-9511 (819) 823-3311 | info@leblancassurances.com

Une animalerie et plus...

Chez Chanel

Animaux de compagnie • Nourriture • Produits • Accessoires
Services de toilettage, pension et cours d'obéissance

392 rue Saint-Jacques Sud, Coaticook, QC J1A 2N9
819 849-7913 • chezchanel.com

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

STATION SERVICE D. BOIVIN INC.

6640, route Louis-S-St-Laurent
Compton (Québec) J0B 1L0
Tél.: (819) 835-5447
Rés.: (819) 835-5286

LA PLACE POUR VOTRE VÉHICULE

Service de remorquage
24h / 7



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum à l'égard du second projet de règlement numéro 2002-35-23.15.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Compton,

QUE lors d'une séance tenue le 10 février 2015, le conseil municipal de la Municipalité de Compton a adopté un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin d'ajouter des commerces dans les résidences situées dans les secteurs de zone Ca.

Ce règlement n'apporte aucun changement par rapport au premier projet.

Demande d'approbation référendaire

Ce second projet contient des dispositions susceptibles de faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées (CA-1 à CA-9) et des zones contiguës (voir croquis) afin que le règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Ainsi, une demande d'approbation référendaire peut provenir de personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës par la disposition.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient, et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- être reçue au bureau de la municipalité au 3, chemin de Hatley, à Compton, au plus tard le 8^e jour qui suit la parution du présent avis ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Conditions à respecter pour être inscrite sur la liste référendaire

Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes au 10 février 2015 (date du second projet) :

- être majeure, de citoyenneté canadienne, et ne pas être en curatelle ;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Conditions supplémentaires et particulières

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale :

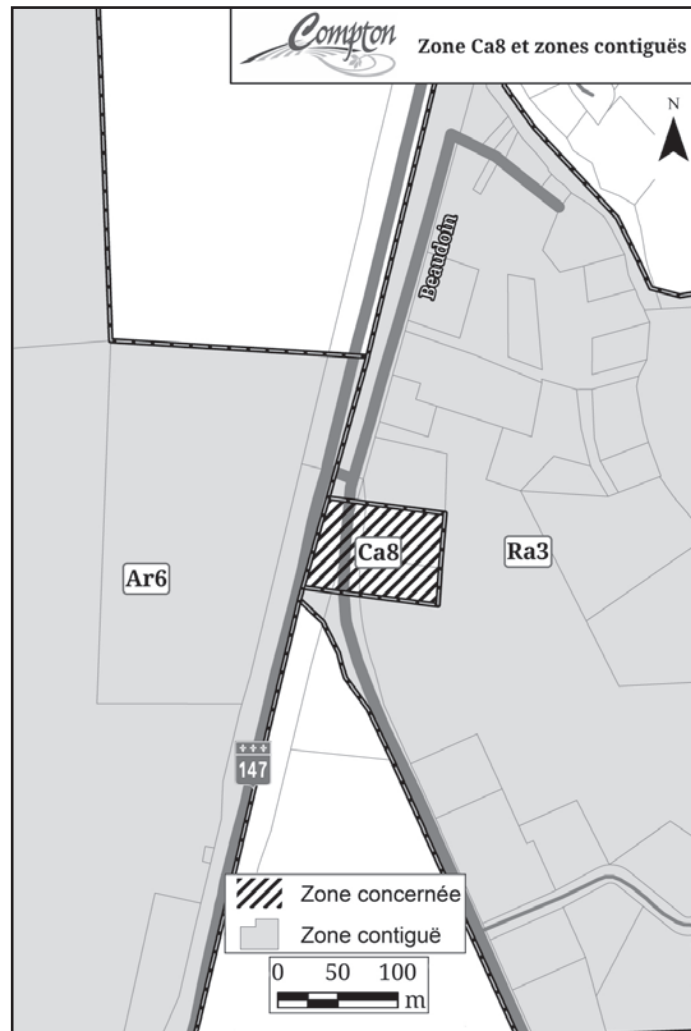
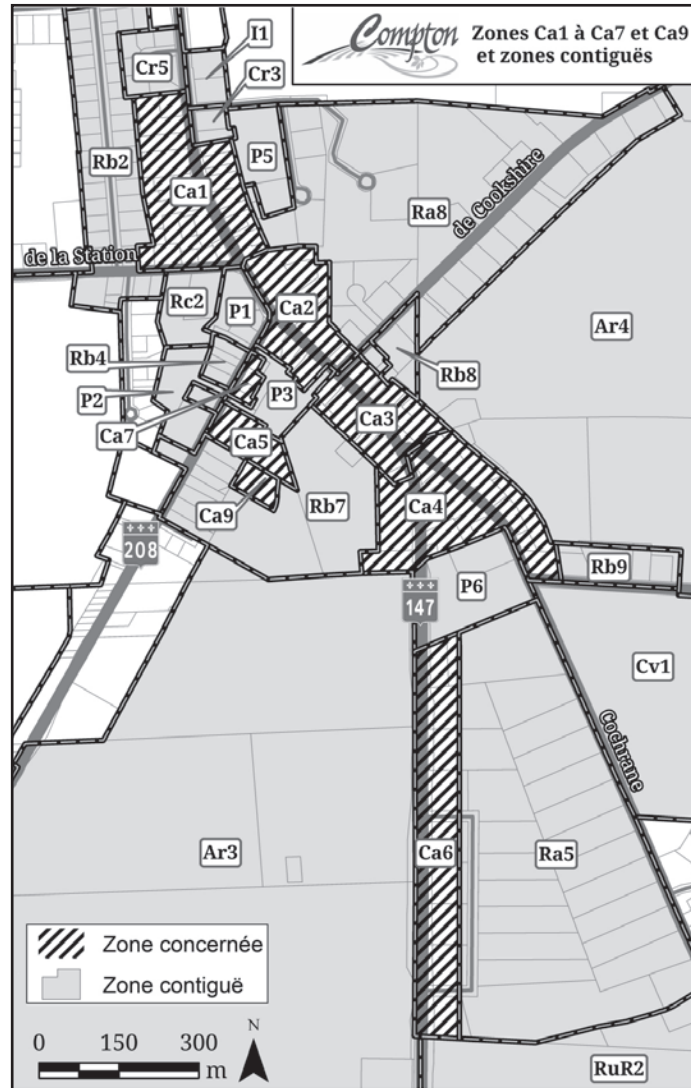
- toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 10 février 2015 (date du second projet), est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est en curatelle.

Si aucune demande valide n'est déposée, le règlement n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet de règlement peut être consulté ou une copie peut être obtenue gratuitement à l'Hôtel de Ville situé au 3, chemin de Hatley, à Compton, de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

Donné à Compton, ce 17 février 2015,

Martine Carrier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim



Adrienne Houle

Avocate

289, Baldwin, bur. 4
Coaticook (Québec)
J1A 2A2

tél : 819 849-3103
fax : 819 849-6019

SERVICE RAPIDE
TRAVAIL GARANTI

Luc Jacques
SERVICE

REPARATION D'APPAREILS
MÉNAGERS DE TOUTES MARQUES
(819) 849-0250 ou 821-0784



Service autorisé des compagnies

MICHE CROCPOT

Mets cuisinés - Traiteur



Repas • Pâtés • Desserts variés
Conserves, etc

19, chemin de la Station
Compton J0B 1L0
819 835-5785

michecrocpot@yahoo.ca

Travaux forestiers
Forestry works



Travaux forestiers
Achat de coupes de bois franc

Forestry works
Purchaser of hardwood
at the stump

Soirs / evening

Denis Brouillard
819 835-5554
819 823-6055



Daniel Parent
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

451, rue Main ouest
Coaticook (Québec)
J1A 1P8

819 849-4100

SIGO

CENTRE DE PEINTURE
DANIEL LAROCHE enr.



54, rue Main Ouest, Coaticook,
Qc J1A 1P2

819 849-4410

Service d'aide domestique de la région de Coaticook

- Entretien ménager léger
- Présence surveillance
- Grand ménage
- Aide aux courses
- Préparation de repas
- Entretien des vêtements



819-849-7716
sadcrc@videotron.ca
aidedomestiquecoaticook.org

Veilleux
Mini - Excavation

- Déneigement
- Transport de terre, sable et gravier
- Drainage
- Champ d'épuration



Info : Tommy Veilleux
Rés. : 819 835-0877 • Cell. : 819 572-3806
6740, Rte Louis-S. St-Laurent,
Compton, Qc, J0B 1L0

Le Pavillon
des Arts
et de la Culture
de Coaticook



On peut se procurer des
billets pour les spectacles au
Pavillon en tout temps

en se présentant entre 10 h et 14 h
au 116, rue Wellington, Coaticook

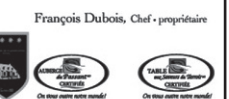
en réservant par téléphone au 819 849-6371

ou encore par le réseau Admission ou
par Internet au www.pavillondesarts.qc.ca

Le Bocage
Fine cuisine régionale



200 chemin Moe's River 208 E
Compton (Québec) J0B 1L0
RÉSERVATIONS REQUISES
819 835 5653
www.lebocage.qc.ca



Compton demande le maintien du poste d'agent de développement agroalimentaire

Suite à une vive discussion sur l'importance de la préservation d'un poste d'agent de développement en agroalimentaire pour Compton et la région, les élus comptonois ont voté une résolution incitant la MRC de Coaticook à maintenir les 100 % du budget dédié au volet du développement agroalimentaire pour l'embauche et le maintien d'un agent de développement dévoué à ce secteur.

Lors de l'assemblée du Conseil du 10 février dernier, le citoyen André Couture, représentant de la commission scolaire au CIARC et membre du CA de l'UPA Coaticook, expliquait aux élus de Compton que la continuité du poste d'agent agroalimentaire de la MRC de Coaticook semblait mise en cause. Il demandait donc, en son nom et en celui de plusieurs citoyens et d'organismes impliqués dans le secteur agroalimentaire, que Compton se prononce sur l'importance du maintien de ce poste-clé dans notre région.

« Selon plusieurs sources dignes de foi, déclarait monsieur Couture, le discours administratif du volet développement économique de la MRC laisse entrevoir que, le secteur agroalimentaire étant en bonne santé, une partie de son budget pourrait être affecté à d'autres volets tels le tourisme, le développement économique, etc.. Ce qui, à notre avis, serait une grave erreur! »

Monsieur Couture expliquait également aux élus comptonois qu'avant 2012, plus de 50 000 \$ étaient attribués au poste d'agent de développement agroalimentaire. Cet important investissement en ressources humaines avait fortement contribué au positionnement de notre MRC comme chef de file dans ce domaine. Par contre, depuis ce temps, seulement quelque 30 000 \$ ont été consacrés à ce poste annuellement. Ce même montant encore prévu au budget du secteur agroalimentaire 2015-2016 est bien loin de suffire pour un poste à temps plein aussi capital.

Une menace à un important moteur économique de notre région

Pour le représentant de la commission scolaire au CIARC et ses collègues de l'UPA, cette réduction des budgets et



l'intention de supprimer le poste d'agent agroalimentaire sont tout à fait inconsistantes avec la planification stratégique 2009-2014 de la MRC qui avait fait du développement de l'agroalimentaire un de ses moteurs économiques. Or, cette vision demeure encore et toujours autant d'actualité par les défenseurs de la cause agroalimentaire.

En plus des nombreux arguments évoqués, on apprend que le Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA) connaît sa plus grosse cohorte à vie avec 235 étudiants pour l'année scolaire 2014-2015. Cette importante relève pourrait grandement profiter du précieux soutien d'un agent de développement pour démarrer des entreprises et les aider à le faire ici, au sein même de notre MRC.

« Nous souhaitons ardemment, concluait André Couture, que la MRC trouve, avec les autres partenaires du milieu, un moyen de maintenir ce poste d'un agent agroalimentaire à temps plein, comme il a été fortement demandé depuis l'automne passé par l'UPA de Coaticook, le Centre d'initiatives en agriculture (CIARC) et la Table agroalimentaire de la Vallée de la Coaticook. »

Assemblée générale des Compagnons du lieu historique national Louis-S.-St-Laurent



DATE ET HEURE : jeudi 19 mars à 19 h
LIEU : Centre communautaire de Compton au 29, chemin de Hatley

Tous les citoyens de Compton sont conviés à cette assemblée générale annuelle des Compagnons. Cette rencontre est une occasion en or pour soutenir le travail de notre organisme et si le cœur vous en dit, de manifester votre intérêt à vous joindre à une équipe dynamique qui a le patrimoine à cœur.

Cette année, les Compagnons innovent en organisant une foire d'antan le dimanche 12 juillet dans le jardin du lieu historique, ainsi qu'une série de cinq concerts. Si l'artisanat à l'ancienne ou la musique traditionnelle vous passionne, n'hésitez pas à vous présenter à cette assemblée générale afin d'en apprendre davantage ou pour vous greffer au conseil d'administration des Compagnons. Bienvenue à tous!

Vos pharmaciens vous parlent! Partez l'esprit tranquille

Vous partez en voyage? Quelle opportunité intéressante de faire des rencontres, de découvrir d'autres cultures et d'admirer des paysages de toute beauté! Mais que ce soit pour une excursion en forêt ou une escapade familiale au soleil, quelques gestes simples avant, pendant et après votre voyage pourraient vous éviter des soucis dont vous pourriez certainement vous passer!

La diarrhée du voyageur

La diarrhée du voyageur ou la turista est un exemple d'un de ces soucis qui peut être évité. Elle peut survenir lorsque vous vous rendez dans la plupart des destinations. Elle se caractérise par la présence de plus de trois selles liquides ou semi-liquides en 24 heures. Elle est habituellement le résultat d'une infection causée par diverses bactéries, divers virus ou parasites. Le principal risque est la déshydratation.

Cette infection se transmet par la consommation d'eau ou d'aliments contaminés, ou d'une personne à l'autre, par exemple lors de la préparation de nourriture avec des mains mal lavées. Vous pouvez prévenir ce problème en grande partie grâce à de simples mesures:

- Lavez-vous souvent les mains, surtout avant de manger ou de boire, après être allé à la salle de bain et lorsque vous vous couchez.

- Choisissez les produits emballés et scellés (boissons gazeuses, eau), même pour vous brosser les dents, ou les boissons à base d'eau bouillie et encore chaudes (thé, café, bouillon, etc.)
- Évitez les jus ou les cocktails préparés avec l'eau ou de la glace non traitée.

Il existe aussi un vaccin à boire avant le départ. Il peut prévenir la turista. Discutez-en avec votre professionnel de la santé.

Par quelques petits gestes simples, comme lire au sujet de votre destination, préparer une trousse de premiers soins et consulter un praticien dans une clinique santé-voyage, vous pourrez prévenir certains irritants et ainsi rendre votre voyage des plus agréables. L'important est de laisser place aux coups de cœur spontanés et d'en profiter au maximum sans négliger l'aspect sécurité, surtout au sujet de votre santé. Votre pharmacie peut vous offrir des informations sur la santé voyage, des services de vaccination ainsi qu'une trousse du voyageur, tous pour vous permettre de partir l'esprit tranquille.

N'oubliez pas: une expérience positive en amène souvent une autre! **Et surtout, bon voyage!**

Pharmaciens-propriétaires membres affiliés à :



Proximed

Chantal Dionne et Éric Portelance Pharmaciens Inc.
6630, route Louis-S.-Saint-Laurent, Compton • 819 835-9999
Lundi au mercredi : 9 h à 18 h • Jeudi et vendredi : 9 h à 19 h • Samedi : 9 h à 17 h



École Syghi Danse

Ghislaine Giroux et Mary Lène Dallaire

Zumba à Compton et Coaticook

Venez vous mettre en forme avec nous!

Possibilité de vous joindre à nous en tout temps!

Choix de jour et de soir (10 sem.).

Coût : 100 \$ (1 fois semaine)

120 \$ (2 fois semaine)

140 \$ (3 fois ou plus semaine)

Gratuit pour vous, messieurs! (nouvelle inscription seulement)



inscription : syghidanse@gmail.com / 819 835-0478

Trois personnes de Compton s'illustrent en photos

Céline Dion, Ingrid Cardyn et François Bélanger sont parmi les gagnants récompensés à l'évènement de clôture du concours photo *Quatre saisons du patrimoine* de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook.

Malgré une température peu clémente, plus de 120 personnes se sont rendues au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook (PACC), le dimanche 8 février dernier, pour célébrer la photo, le théâtre et pour la remise des prix aux gagnantes et gagnants qui se sont distingués tout au long de l'année 2014 pour leurs talents en photographie.

Alors que 300 photos reçues à la Table de concertation culturelle de la MRC (TCCC) étaient révélées aux visiteurs sous forme d'exposition virtuelle, 125 autres clichés étaient présentées en format papier dans le hall d'entrée du PACC. Parmi eux, 30 des meilleurs clichés reçus faisaient l'objet d'un vote Coup de cœur du public sur grand écran dans la salle de spectacle. Ces mêmes 30 photos avaient aussi fait l'objet d'un vote Coup de cœur du jury les jours précédents.

Coups de cœur pour la photo

Des félicitations particulières sont allées à Jean Agagnier de Coaticook et Céline Dion de Compton qui furent honorés respectivement par le Prix Coup de cœur du jury et le Prix Coup de cœur du public lors de l'évènement de clôture.

Prise cet été sur le chemin Cotnoir à Compton, la photo de Céline Dion a pour titre *Temps d'abondance* tandis que celle de Jean Agagnier baptisée *Début de l'hiver 2014 (21 décembre)* a été captée sur les hauteurs de Saint-Herménégilde. Les deux gagnants ont reçu un généreux panier de produits régionaux.

Céline Dion s'est également distinguée avec sa photo *Près du paradis*, œuvre favorite de monsieur René Larochelle dans la catégorie Prix Coup de cœur personnalité.

Pour leur part, Jean-François Bélanger et Ingrid Cardyn de Compton ainsi qu'Yvan Dupont et Diane Jacques de Coaticook, ont chacun eu droit à un Prix Coup de cœur du photographe professionnel Stéphane Lafrance qui a désigné une photo par saison et commenté ces choix à la radio CIGN en 2014.

Des prix à retombées régionales

Tous les gagnants étaient les invités du café-concert. Les grands gagnants Jean Agagnier et Céline Dion ont reçu un panier cadeau d'une valeur de plus de 125 \$ regorgeant de produits régionaux et une toile miniature créée par Koni Marcoux pour le 150^e de Coaticook. En plus d'un agrandissement de leur photo gagnante, Jean-François Bélanger, Ingrid Cardyn, Yvan Dupont et Diane Jacques ont tous reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 100 \$ offert par quatre photographes professionnels : Vincent Cotnoir, Marc Hébert, Stéphane Lafrance et Bertrand Thibeault.

La remise des prix était précédée d'un brunch et d'une prestation théâtrale et musicale rendant hommage aux bâtisseurs de Baldwin et mise en scène par Benoit Pelletier.

Les enfants n'ont pas été oubliés, non plus. Un panier cadeau de la Laiterie de Coaticook et le livre *As-tu peur ? Zombies* de l'auteure Danielle Goyette de Compton leur ont été offerts à titre de Prix de participation.



Prix Coup de cœur du public : *Temps d'abondance*, Céline Dion



Prix Coup de cœur de la saison du photographe professionnel : *Deux amis*, Jean-François Bélanger



Prix Coup de cœur de la saison du photographe professionnel : *Huff Farm*, Ingrid Cardyn

Bons

coups

Diane Goyette,
lauréate du
Mérite estrien

Reconnue pour son énergie créative et son amour de la nature, la comptonoise Diane Goyette reçoit Le Mérite estrien dans la catégorie Personnalité. Une reconnaissance bien méritée pour l'audace, la ténacité et l'esprit créateur de cette agricultrice qui, n'ayant jamais cessé d'explorer de nouvelles pratiques, a richement contribué à l'évolution des secteurs agroalimentaire et agrotouristique de notre région.

Décerné chaque semaine par le quotidien La Tribune de Sherbrooke, ce geste de reconnaissance permet de souligner l'engagement de nos grands bâtisseurs estriens. Tous les lauréats choisis au cours de l'année seront honorés lors du Gala du mérite estrien au début 2016. Toutes nos félicitations madame Goyette!



Photo : Frédéric Côté, Courtoisie La Tribune



Coiffé de son chapeau de cowboy et armé de sa guitare, Michel Jodoin, notre barde villageois réussit à réchauffer les cœurs des petits et grands de sa joyeuse chorale. Photo : Karl Tremblay

C'est au feu de joie que revient la charge de réchauffer les pieds et d'offrir une pause pour un collation bien méritée. Photo : Karl Tremblay

Une Fête des Neiges bien réussie

Choyés par une température idéale et une riche participation des familles, les organisateurs de la Fête des Neiges de Compton 2015 peuvent se réjouir de cette 4^e édition de leur célébration annuelle des plaisirs d'hiver.

« Nous avons poussé un grand soupir de soulagement en voyant que la neige et la glace étaient au rendez-vous », commente l'organisateur François Rodrigue, se rappelant l'édition 2014 où l'eau recouvrait la surface de la patinoire.

Environ 200 personnes se sont réunies au Récré-O-Parc pour participer à cette célébration familiale où il semble que tout et chacun retrouve son cœur d'enfant. Comme on peut le voir en page couverture de L'écho, plusieurs jeunes hockeyeurs de 5 à 13 ans s'en sont donnés à cœur joie lors du tournoi WIXX. Les entraîneurs étaient motivés et les parents-partisans n'ont pas manqué d'encourager leur équipe autour de la bande. Malgré l'absence de certains bénévoles, patinage libre, glissades, musique, tours de carriole et feu de joie ont su faire de cette superbe journée, un moment privilégié de rencontre pour les jeunes familles de chez nous.

La Fête des Neiges de Compton est rendue possible grâce au travail du comité de Loisirs de Compton et de son équipe de bénévoles ainsi qu'à la contribution de ses précieux partenaires : Municipalité de Compton, MRC de Coaticook, Bonichoix de Compton, Le Gros Pierre, l'école Louis-St-Laurent et le Club de motoneige.

Les entreprises
Eric Groleau inc.
819-574-7550

Plus de 50 équipements à votre service

- Tonte et entretien de gazon • Balayage de rue et de pelouse
- Application de compost • Paillis • Pierres nettes et plus
- Transport de bois et de vrac • Rotoculteur et laboureur
- Remorques dompeuse et plateforme • Mini excavation
- Déchiquetage de branches d'arbre • Débroussaillage
- Terrassement • Aérateur • Ramassage de feuilles

Et plus encore sur : www.entreprisesgroleau.com

DU 5 FÉVRIER AU 15 MARS 2015

SONDAGE

POUR LES USAGERS
DES SENTIERS
RÉCRÉOTOURISTIQUES
ET DES PLANS D'EAU

2015

TIRAGE*
UN CASQUE
DE MOTONEIGE
OU DE QUAD

POUR PARTICIPER :
sq.gouv.qc.ca

* Ce concours est réservé uniquement aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Il commence le 5 février et se termine le 15 mars à 23 h 59. L'accès Internet est requis. Un tirage au sort aura lieu au Grand quartier général de la Sûreté du Québec, situé au 1701, rue Parthenais, Montréal le 31 mars 2015. Seuls les participants ayant fourni leurs coordonnées à la fin du sondage auront accès au tirage. La Sûreté du Québec communiquera avec les gagnants pour indiquer où et quand récupérer le prix. La date limite pour réclamer le prix est le 31 mai 2015 à 17 h. Les noms des gagnants seront rendus publics notamment sur les sites Internet des partenaires du concours. Les employés de la Sûreté du Québec peuvent participer au sondage, mais ne sont pas admissibles au tirage. Les casques sont offerts gracieusement par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et la Fédération québécoise des clubs quads. Pour toute question liée au sondage, veuillez remplir le formulaire : Commentaire et suggestion dans l'onglet Pour nous joindre sur le site Internet de la Sûreté du Québec.

CLINIQUE SYNERGIESANTÉ

Une équipe professionnelle
et interdisciplinaire
au service de votre santé!

Soins pour toute la famille
Enfants • Femme enceinte
CSST • SAAQ • Privée

819 837-2013
350, rue Compton est, WATERVILLE

ACUPUNCTURE | OSTÉOPATHIE | MASSOTHÉRAPIE | HERBORISTERIE

À quelques pas de la première pelletée de terre

Le 10 février dernier, le Conseil municipal adoptait le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur du King's Hall, ouvrant ainsi la voie à une première pelletée de terre en mars prochain.

L'écho de Compton a profité de l'occasion pour rencontrer le promoteur du projet, monsieur Roby Lefrançois, venu spécialement à Compton pour assister à cet événement charnière dans le développement du Kings Hall.

Voici des extraits de l'entrevue qu'il nous a généreusement accordée.

-Lisette Proulx

L'écho : Monsieur Lefrançois, comment vous sentez-vous ce soir, alors que votre Plan pour le King's Hall est enfin adopté?

Roby Lefrançois (RL) : Je suis très satisfait de la tournure des événements! Entre le mois de septembre 2014 et aujourd'hui, nous avons fait un bon remarquable, de l'achat de l'hôtel - la base du projet- jusqu'à l'urbanisation finale qui a été entérinée ce soir en deuxième lecture à la ville de Compton. Quatre mois, c'est vraiment un temps record pour un travail qui demande normalement un an et demi à deux ans. Je tiens à dire que la Municipalité a très bien travaillé.

Qu'est-ce qui va se passer dans votre projet au cours des prochains jours?

RL : Du côté de la Municipalité, il reste quelques formalités à gérer avant que nous puissions demander notre permis de construction. De notre côté, suite à



la deuxième expertise demandée par la Municipalité à la firme d'ingénieur EXP, nous avons dû revoir certains éléments du plan, dont le nombre de stationnements et l'urbanisation des zones vertes. C'est maintenant fait et le plan général d'infrastructure final devrait nous être remis par la firme EXP cette semaine. C'est ce qui va déterminer l'emplacement exact de la rue que nous allons construire dans le développement.

L'emplacement de la route a-t-il changé?

RL : Dans le premier PPU que nous avons présenté, il était prévu que le chemin pour les résidents des condos partirait du chemin Moe's River pour aboutir au secteur du Hameau. Mais, craignant qu'une telle configuration puisse perturber la tranquillité du secteur du Hameau, la Ville nous a demandé de modifier le parcours. Dans le nouveau tracé, la rue part toujours du chemin Moe's River, traverse le terrain derrière le King's Hall et vient plutôt déboucher sur le chemin Cochrane en longeant le lac tout près du développement du Hameau. Quant à l'Hôtel King's Hall, il aura sa propre entrée.

Que comptez-vous faire avec la portion du terrain où se situe le lac?

RL : Le nouveau tracé du chemin nous amènera à créer une zone verte un peu plus grande que prévu dans ce secteur. Tout près du lac, vers le fond du terrain, il y a un réservoir d'eau que nous avons l'intention de connecter avec le lac afin de créer un seul et plus grand plan d'eau sur lequel on pourra éventuellement avoir une patinoire en hiver et des activités nautiques en été. Cette zone deviendra un parc ouvert aux résidents du développement comme aux citoyens de Compton.

Dans le processus de négociation du PPU avec la Municipalité de Compton, avez-vous eu à faire quelques compromis? Certains ont-ils été plus difficiles que d'autres?

RL : Je peux dire que la Ville de Compton a toujours voulu que nos deux parties travaillent en harmonie. Nous souhaitons tous créer un développement qui respecte l'environnement, le charme

architectural du King's Hall et la qualité de vie à la campagne. Mais nous avons dû tout de même faire quelques compromis. Le principal fut celui des espaces de stationnement pour les résidents des condos. Nous en avions planifié 1,5 par unité de logement, mais Compton était plus confortable avec deux espaces, ce qui nous a demandé de réurbaniser et nous a fait perdre quelques unités de logement.

Combien d'unités en moins?

RL : Une vingtaine, ce qui donne maintenant 316 unités au lieu de 336. Mais, pour l'instant, le nombre d'unités n'est pas si important que ça. Quand on creuse le sol, on peut toujours rencontrer des sources d'eau qui nous font perdre du terrain et on doit vivre avec ça. On va devoir travailler avec ce qu'on aura, tout en respectant les zones de densité prévues au plan.

Que voulez-vous dire par zones de densité?

RL : C'est la densité des habitations. Le plan prévoit des édifices de six unités le long du chemin Cochrane. Mais la densité est un peu plus forte vers le fond du terrain derrière le King's Hall. C'est là que nous pourrions construire des unités de huit logements lors des phases 4 ou 5 du projet.

Combien d'étages ces édifices de six et huit logements compteront-ils?

RL : Les six logements auront trois étages tandis que les huit logements en compteront quatre.

Pour beaucoup de monde, il demeure encore difficile d'imaginer que vous pouvez construire jusqu'à 316 unités de logement sur ce terrain tout en conservant un édifice de l'ampleur du King's Hall...

RL : C'est parce que la plupart des gens ne réalisent pas la dimension du terrain. Trente acres, c'est grand! Ça nous permet de construire de très beaux édifices, pas trop collés les uns aux autres, et ce, dans un environnement attrayant. Croyez-moi, il y a de la place pour construire un développement qui va exactement dans le sens que la ville désire... et que nous souhaitons nous aussi.

Que ferez-vous dès vous aurez les plans d'infrastructures générales en main?

RL : Les plans d'infrastructures générales, qui nous seront bientôt remis par la firme EXP, vont nous indiquer le tracé exact de la rue qui traversera le développement. À partir de là, nous dresserons un plan d'implantation des unités sur la base de 2 500 pi² par unité et nous établirons les marges de recul.

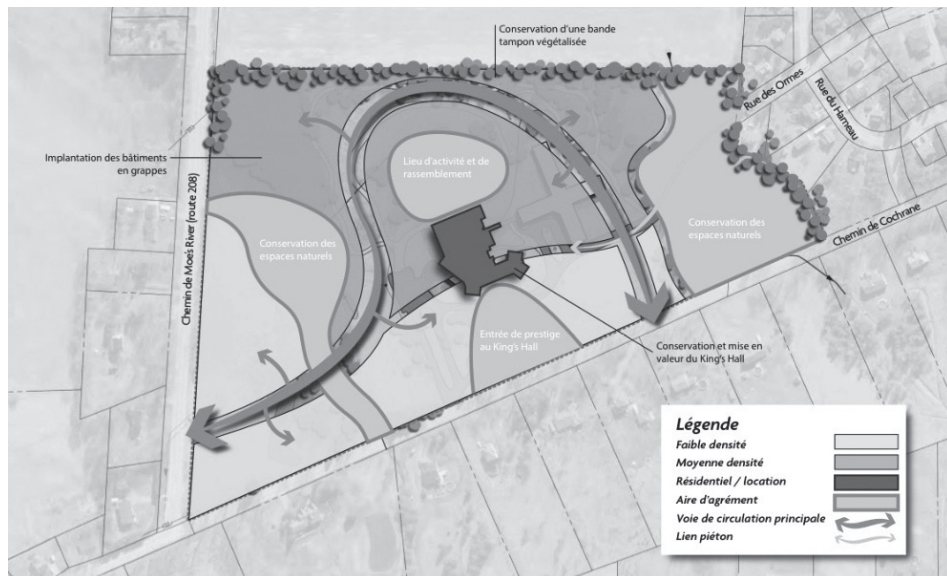
Nos plans d'architecture sont tous terminés à 100 % et nos plans de structures le sont à 85 %. Il nous reste à faire les tests de sol et le temps sera venu de faire notre demande de permis de construction. Et parce qu'on ouvre un chemin sur Cochrane, nous devons également obtenir un permis C 22 du ministère de l'Environnement.

Parlant environnement, qu'en est-il des études biologiques réalisées cet été sur le terrain?

RL : Cette étude a permis de récolter des données sur tout ce qui est vivant sur la propriété, la faune comme la flore. La végétation, les fleurs, les grenouilles, les tortues, les arbres, les zones humides, etc. Nous avons notamment découvert des noyers cendrés que nous devons conserver, car c'est une espèce en voie

Trouvé lors des études biologiques sur le terrain du King's Hall, le noyer cendré qui, selon l'évaluation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada porte la mention « Espèce en voie de disparition » en raison de la maladie qui l'affecte.





Croquis illustrant les aménagements à venir au secteur du King's Hall.

de disparition, très rare au Canada, mais rien de cela ne sera trop contraignant pour nous.

Et qu'advient-il du tunnel d'érables sur le chemin Cochrane?

RL : Il est protégé par la distance de plus ou moins 20 mètres de la route que la Municipalité nous a demandé de respecter. Par contre, il y a en a plusieurs qui sont très malades. Malheureusement, nous devons demander un permis spécial à la Municipalité pour les abattre.

Et qu'en est-il de la maison modèle que vous vouliez construire ce printemps ?

RL : Si le processus de création du PPU avait été réglé avant Noël, nous aurions construit cette maison modèle afin de pouvoir la montrer lors des activités de prévente qui étaient alors prévues pour avril. Mais comme la situation a changé et que les plans d'architecture sont complétés, nous irons plutôt au Salon national de l'habitation 2015 à l'hôtel Bonaventure de Montréal, du 6 au 15 mars. On y présentera le projet du King's Hall à l'aide de dessins, d'une maquette, etc. Ce sera le début officiel de la période de prévente. Et au lieu de construire une maison modèle, nous construirons un vrai édifice de six unités, dès ce printemps !

Vous demeurez confiant que les acheteurs vont être attirés par ce projet, même en ces jours-ci où le discours sur l'austérité est sur toutes les lèvres?

RL : Je suis totalement positif depuis le tout début. Je n'ai aucune crainte. Vous savez, au mois de janvier de cette année, il s'est vendu 312 unités à Sherbrooke. Seulement au mois de janvier ! Sherbrooke n'avait pas connu ça depuis les six dernières années. Il se vend en général 1 500 unités par année à Sherbrooke.

J'ai eu des appels de plusieurs agents immobiliers qui veulent vendre nos unités à Compton. La tendance du marché se tourne vers des unités qui se vendent jusqu'à 325 000 \$ et plus. Les acheteurs sont prêts à payer pour avoir un style de vie différent. Et c'est ce qu'on va leur offrir à Compton.

Est-ce que les prix des unités de condos sont fixés?

RL : Ils seront très abordables, semblables au prix du marché, en commençant autour de 185 ou 190 000 \$ pour les plus simples et en augmentant jusqu'aux penthouses de 2 484 pi² à un prix qui reste à déterminer.

Comment présentez-vous le style de vie au King's Hall de Compton ? Quel est votre discours de vente ?

RL : C'est assez simple. Nous leur proposons de découvrir un style de vie à Compton, comme moi-même je l'ai fait quand je suis venu ici pour la première fois avec monsieur Denis Loubier. J'ai découvert le King's Hall, ce joyau au cœur d'une agréable petite ville située à très courte distance de Sherbrooke. C'est ce que je souhaitais pouvoir offrir à notre clientèle cible : les jeunes professionnels. Venez vivre dans « une petite ville dans une ville », un lieu tranquille où vous serez chez vous, dans une unité où vous ne serez pas écrasés par les frais de condo, au cœur d'un terrain de trente acres avec plein de services : piste cyclable, terrains de tennis, piscine, restaurant, salle de spectacle. Facile à vendre, tout ça!

Vous parlez du bâtiment du King's Hall comme étant la carte maîtresse de votre projet. Quand pensez-vous le rénover?

RL : Nous nous sommes engagés à procéder aux rénovations du bâtiment seulement à la troisième phase du projet, parce qu'il y a énormément d'argent à y investir. La première phase de construction des unités sera sur le chemin Cochrane. La deuxième phase consistera en une seconde rangée d'unités derrière la première. À la troisième phase, nous serons parvenus à la hauteur du King's Hall. Logiquement et financièrement, le moment sera venu de le rénover.

Quel type de rénovations y ferez-vous ?

RL : Nous comptons le rénover et le remodeler (fenestration, recouvrements, améliorations cosmétiques, etc.) tout en s'assurant de préserver son cachet historique. Les petites salles du 2e étage seront transformées en une vingtaine de chambres qui viendront s'ajouter aux onze qui avaient été aménagées au

troisième étage de l'édifice au début des années 2000. L'hôtel, d'une trentaine de chambres, comptera également quelques salles de réunion.

Nous miserons surtout sur le succès de la salle de spectacles pouvant accueillir 450 personnes et un restaurant qui aura la capacité de servir tous les spectateurs de cette salle. Un très grand nombre de producteurs de spectacles de Montréal nous ont approchés avec diverses propositions. Mais, avant de faire des choix, nous voulons prendre le temps de bien réfléchir au style et à la couleur qu'on va se donner. Nous ne choisirons pas n'importe qui et on n'ira pas dans n'importe quelle direction. Nous voulons offrir des dîners spectacles qui cadrent parfaitement avec le style du King's Hall et la mentalité estrienne. Je veux qu'on puisse inviter les gens à une sortie où on socialise dans un lieu de rencontre agréable. Nous avons déjà les Comptonales qui réussissent à attirer beaucoup de monde ici. Nous voulons, nous aussi, favoriser nos produits locaux et nos vignobles.

Et en terminant, pouvez-vous nous livrer quelques indices sur le style architectural que vous adoptez pour votre projet ?

RL : Nous avons choisi de travailler avec David Lesley un architecte de la région, soucieux de la préservation du patrimoine et de l'environnement. Ceci nous assure de garder le cap pour ne pas trahir l'ambiance du King's Hall et le style architectural des Cantons-de-l'Est.

Nous allons très bientôt montrer à la Municipalité de Compton le modèle du bâtiment de six unités. Et si je me fie aux commentaires que j'ai déjà reçus, les élus vont vraiment aimer ce qui leur sera dévoilé.

Pour ce qui est du King's Hall lui-même, pour l'instant, je peux simplement vous confier qu'après les restaurations et les rénovations, vous retrouverez un King's Hall qui a sensiblement la même architecture que maintenant, mais disons, revampé au goût des années 20...

Des dessins illustrant le résultat de tous ces travaux vous seront présentés dans un futur pas trop éloigné. Ça vous permettra de faire un autre article, madame Proulx.

LA JEUNESSE tuyauterie & cie

CHAUFFAGE PLOMBERIE

Paul jr. Lajeunesse
MAÎTRE PLOMBIER

CMMTG

Chauffage à eau, glycol ou vapeur
Plancher radiant et aérothermie

Installation d'appareils
Système d'alimentation en eau

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTION

819 849-9793

Pour le plaisir de vous servir en comblant VOS besoins!

Votre marché de quartier
Marché Patry et fils



Grande variété de viandes fraîches
Charcuteries et fromages fins
Abondance de fruits et légumes de qualité



Ample sélection de vins haut de gamme et de spiritueux
SAQ

Ouvert tous les jours de 8 h à 21 h | 819 835-5492

Écho de la paroisse - secteur Compton



« Vous avez probablement été sollicités pour l'achat de billets de loterie en vue d'amasser des fonds pour l'entretien de l'église. Bonne nouvelle! Les 300 billets, source de fonds pour l'entretien de notre église, ont tous trouvé preneurs. »

- Le Conseil de gestion de la communauté Saint-Thomas- d'Aquin de Compton

Nous tenons à remercier ceux et celles qui ont participé à la vente des billets et en particulier les personnes qui nous ont encouragés en achetant l'un de ces billets au coût de 60 \$ chacun. Merci pour votre collaboration et votre générosité. Ce geste tant apprécié permettra de contribuer à entretenir l'église.

Tirage mensuel

Chaque mois, à partir du 1er mars, et ce, pour une période de dix mois, nous ferons un tirage de trois billets après la célébration dominicale de 9 h. Le premier prix sera de 300 \$, le deuxième de 200 \$ et le troisième au montant de 100 \$. Nos contributeurs auront beaucoup de chances de gagner au cours des dix mois à venir, car seulement trois cents billets sont en circulation et les billets gagnants seront remis dans le chapeau après chaque tirage pour la loterie des mois suivants.

La vente de ces billets visait à offrir aux membres de la communauté de Compton qui ne contribuent pas nécessairement à la CVA, une occasion de collaborer d'une autre façon à une cause qui sert tout le monde, la restauration de notre église.

Encore une fois merci pour votre générosité.



Mourir dans la dignité et accompagnement en fin de vie

« Mourir dans la dignité » est une formule répétée à maintes reprises. Plusieurs personnes désirent en connaître le sens, les conséquences et les diverses facettes. Une alternative à l'aide active à mourir ne pourrait-elle pas être le soulagement des souffrances dans le cadre d'un accompagnement rassurant et réconfortant? Quelles sont les conditions pour un accompagnement en fin de vie qui aide le malade à vivre l'ultime étape de son existence? Ces questions seront traitées lors de ces deux rencontres d'information :

Mercredi, 4 mars, à 13 h 30, au sous-sol de l'église de Compton.

Mercredi, 4 mars, à 19 h 00, au sous-sol de l'église de Martinville.

Ces rencontres sont offertes par l'équipe pastorale de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Unité. Information : 819 835-5474. Bienvenue à toutes et à tous!

Écho de la bibliothèque municipale

Saviez-vous que votre bibliothèque... est un service important? Votre bibliothèque publique est un service municipal offert à l'ensemble des citoyens.

Selon les dernières *Statistiques des bibliothèques publiques du Québec 2013*, publiées par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, on recense 813 bibliothèques publiques au Québec (1 057 points de service), desservant 7 817 637 personnes, soit 96,32 % de la population québécoise. Voilà une statistique qui démontre bien l'importance de la bibliothèque dans son milieu!

Toutes les bibliothèques municipales partagent la même mission, élaborée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) dans le *Manifeste des bibliothèques publiques*. En résumé, la bibliothèque publique offre des produits et des services répondant à des besoins d'information, d'alphabétisation, d'éducation, de culture et de loisirs.

La bibliothèque municipale de Compton en quelques statistiques :

- collection locale de 8 543 documents en tout genre;
- collection déposée provenant du Réseau : 4 293 documents;
- 500 abonnés;
- prêts : 10 231;
- prêts entre bibliothèques (PEB) : 432 demandes;
- une équipe composée de 15 bénévoles et d'une responsable pour vous accueillir.

Bonne lecture!

« Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade. » - Julien Green
- Lise Poirier, responsable

La copropriétaire du Camping de Compton se lance en politique



Madame Marie-Claude Bibeau souhaite représenter la circonscription de Compton – Stanstead à la Chambre des communes.

La copropriétaire et gestionnaire du Camping de Compton depuis l'an 2000, et résidente de Compton de 2000 à 2010, briguera les suffrages lors de l'assemblée d'investiture qui se tiendra ce printemps en vue des élections fédérales prévues pour le 19 octobre 2015. Au cours de cette soirée, les membres du Parti libéral du Canada de la circonscription de Compton-Stanstead choisiront parmi les candidats en lice, celui ou celle qui les représentera aux prochaines élections fédérales.

Bien connue à Compton pour y avoir résidé et travaillé pendant dix ans, madame Bibeau

n'en est pas à sa première implication dans le domaine public. En plus de cumuler une dizaine d'années d'expérience en gestion de projets internationaux, cette femme d'action, diplômée de l'Université de Sherbrooke en économie et en gestion de l'environnement, a toujours su s'investir au sein des organismes et comités de notre région. Elle aura notamment prêté main-forte au Conseil d'établissement de l'école Louis-St-Laurent, au Comité de relance de Compton, au Conseil d'administration transitoire pour la relève institutionnelle du Collège Rivier de Coaticook et au Comité de planification stratégique de Coaticook.

Actuellement résidente de Sherbrooke, Marie-Claude Bibeau dirige le Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke depuis maintenant sept ans.

Voilà donc de nouveaux défis qui se pointent à l'horizon pour cette battante qui s'y investira sans doute tout aussi pleinement !

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK



VOS IMPÔTS SONT UN CASSE-TÊTE?

Nous serons bientôt dans votre municipalité

Présentez-vous à l'une de nos séances d'inscription qui se tiendront les :

- 2 mars, **Barnston-Ouest/Stanstead-Est**, centre communautaire de Way's Mill, 2081, ch. Way's Mill
- 5 mars, **Martinville/Ste-Edwidge**, bureau municipale de Martinville, 233, rue Principale Est
- 12 mars, **St-Venant de Paquette/East Hereford**, centre municipale St-Venant, 5, chemin du Village
- 19 mars, **Dixville**, salle du conseil, 251, chemin Parker
- 23 mars, **St-Herménégilde**, centre communautaire, 776, rue Principale
- 26 mars, **Compton**, centre communautaire, 29, chemin Hatley
- 9 avril, **Waterville**, salle du conseil, Hôtel de Ville, 170, rue Principale Sud
- 14 avril, **St-Malo**, local âge d'or, 459, route 253
- Coaticook** : 25 février, 4-11-18 et 25 mars, 8-15-22 avril, sous-sol de l'Église St-Jean, 50 rue Court.

Les bénévoles du CAB recueilleront vos documents. Ils transmettront ceux-ci aux personnes qui ont été formées pour remplir vos déclarations.

De 13 h 30 à 16 h 00

VOUS DEVEZ RESPECTER CES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Personne seule : Revenus annuels de **25 000 \$** et -
Couple : Revenus annuels de **33 000 \$** et -
1 adulte avec 1 enfant : Revenus annuels de **27 000 \$** et -
(2 000 \$ pour chaque personne supplémentaire)
ET
Vous gagnez - de 1 000 \$/an en revenus d'intérêts

Ces journées d'inscription sont possibles grâce à la collaboration du projet :

Carrefour d'information aux aînés

Des frais de dossier et de traitement de **3,00 \$** sont payables à l'inscription.

Pour de plus amples informations :

819 849-7011 poste 224

SOYEZ prêt, VÉRIFIEZ vos avertisseurs!



Faites un pompier de vous, votre sécurité en dépend.

Comment vérifier votre avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone?

Les visites de prévention des incendies pour l'année 2015 vont débuter ce mois-ci. Le Service sécurité incendie de Compton et le ministère de la Sécurité publique vous invitent à vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs. Parce que les pompiers ont votre vie à cœur, ils vous rappellent qu'un avertisseur muni d'une pile qui fonctionne bien est un duo indissociable qui sauve des vies. Profitez donc de ce moment pour vérifier vos avertisseurs et pour remplacer la pile, au besoin.

- Patrick Lanctôt, TPI

Au cours de l'année 2015, les pompiers du Service sécurité incendie de Compton vont procéder aux visites préventives dans les immeubles des rues et des chemins suivants, et ce, dès ce mois-ci;

Adam, Beaudoin, Bel-Horizon, Boudreau, Boyce, Carmen, Carrier, Compton, Crawford, De la Rivière, Denis, Des Lacs, Des Pins, Des Trembles, Flanders, Hatley, Huff, Ives Hill, Louis-S-St-Laurent, Patenaude, Pouliot, Morel, Riendeau, Sideleau, St-Paul

Durant cette visite, les pompiers procéderont à la vérification des avertisseurs et des équipements présents conformément au règlement relatif à la prévention contre les incendies de Compton et du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook. Prenez note que d'autres rues pourront s'ajouter à cette liste selon le cas.

• Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement alors que pour l'avertisseur de monoxyde de carbone, il peut y avoir un délai plus long.

• Vérifiez la capacité du détecteur de fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si l'avertisseur est relié à une centrale, avisez votre compagnie d'alarme de l'essai du signal avant de procéder au test de transmission d'alarme.

Des points importants

• Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.

• Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.

• Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou aux murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond et à moins de 5 mètres (±15 pieds) des chambres.

• Remplacez votre avertisseur de fumée au maximum tous les dix ans, ou selon les indications du fabricant. S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée par le fabricant ou les dix ans recommandés.

• Installez un avertisseur de monoxyde de carbone par étage si requis, y compris au sous-sol et dans les chambres à



coucher où l'on dort la porte fermée.

• Remplacez votre avertisseur de monoxyde de carbone selon les indications du fabricant. S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée par le fabricant.

• Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone **si requis**, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Monoxyde de carbone requis si :

• Un avertisseur de monoxyde de carbone est requis en présence d'un appareil de chauffage et/ou tout accessoire à combustion utilisé dans l'immeuble. Soit un appareil au gaz, à l'huile et à combustion solide (bois, granule, etc.)

• Un avertisseur de monoxyde de carbone est requis en présence d'un garage attenant à l'immeuble.

Source : Ministère de la Sécurité publique, Municipalité de Compton et MRC de Coaticook

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre Service de sécurité incendie municipal 819 835-5584, poste 228, et visitez le site www.msp.gouv.qc.ca/incendie, sous la rubrique Matériel d'éducation.



LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES **JM Martineau inc.**

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
Tél. : (819) 835-5773 Téléc. : (819) 835-5516
Michel Martineau • Bruno Scalabrini
jmmartineau@axion.ca
7220, route Louis S St-Laurent, Compton QC J0B 1L0

On vous prédit
des économies

819 564-PROM
(7766)

PROMUTUEL
ASSURANCE

PROMUTUELASSURANCE.CA



RÉGION DE COATICOOK INC. Horaire des transports entre Coaticook et Sherbrooke

Coaticook Départs	Compton Brefs arrêts	Sherbrooke Retours
7h15	7h30	8h15
11h30	11h45	12h15 lundi-mercredi-vendredi 12h45 mardi-jeudi
16h15 mardi-jeudi 16h30 lundi-mercredi-vendredi	16h30 16h45	17h30

*Nos sincères sympathies
à la famille et aux proches de:*

Armande Lefebvre Richard Piercy Paul-Eugène Pouliot
Line Boulet Huguette Breault Maheux Guy Dion
Marie-Rose (Larochelle) Lacroix Janet Galvin Juliette Charest
Isabelle (Cloutier) Boulanger Thérèse (Carbonneau) Benoit
Bernard Tétreault François Paquette Réjeanne D'Anjou
Denis Roy Gaston Savard



CENTRE FUNÉRAIRE
COOPÉRATIF RÉGION
DE COATICOOK

(819) 849-6688
www.cfcoaticook.com





Formation Sentinelle Agir en sentinelle pour la prévention du suicide

En collaboration avec Jevi Centre de prévention du suicide - Estrie, l'Éveil organise la formation Agir en sentinelle pour la prévention du suicide, le 30 avril 2015.

Cette formation s'adresse aux personnes adultes, non intervenantes, qui œuvrent de près ou de loin auprès d'une clientèle à risque, ainsi qu'aux personnes désirant agir en prévention du suicide dans leur milieu. D'une durée de sept heures, cette formation gratuite permet de se familiariser avec la crise suicidaire et connaître les attitudes et les comportements adéquats à adopter afin d'accompagner une personne en détresse vers la ressource appropriée.

La formation peut être adaptée pour les gens l'ayant déjà suivie par le passé et qui souhaiteraient une mise à niveau de trois heures. Pour toute autre information ou pour vous inscrire, contactez Stéphanie au 819 849-3003.

Conférence offerte par l'ACEF Estrie
(Association coopérative d'économie familiale)

Résidence pour aînés, la choisir et connaître ses droits

Thèmes abordés:

→ Choisir sa résidence

- * Comment bien se préparer pour magasiner sa résidence
- * Questions à poser pendant la visite
- * Les agences: avantages et inconvénients
- * Éléments à vérifier ou négocier avant de signer le bail



→ Connaître ses droits

- * Le bail et l'annexe au bail (les particularités d'un bail en résidence)
- * Modification au bail, augmentation de loyer, reconduction et non reconduction du bail (les règles, les délais, les droits)
- * Les ressources et aides financières disponibles

Pour qui ?

- * Ceux et celles qui veulent aller vivre en résidence ou qui y vivent déjà
- * Les proches aidants

Où? Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook
(23, rue Cutting, Coaticook)

Quand? Mercredi 4 mars 2015, de 13 h 30 à 15 h

Inscription requise: 819 849-7011, poste 223

*La conférence est gratuite & un aide-mémoire sera remis.



CIGN FM
COATICOOK 96,7



Compton Matin
Tous les mercredis
de 7 h à 9 h
sur les ondes du FM 96,7
et en direct au
www.cignfm.ca

Merci à nos partenaires :
Municipalité de Compton
La Coop Compton
Lilimagine communications

CLUB LIONS COMPTON
C.P. 309
COMPTON, QUE
JOB 1L0

Gagnants du Li-Gagn-ons du mois de décembre 2014
2000 \$: Lise Poirier, Compton, n° 044
100 \$: Gilles Garand, Compton, n° 107

Gagnants du Li-Gagn-ons du mois de janvier 2015
2000 \$: André Audet et Yolande Lemire, Compton, n° 057
100 \$: Suzanne Tremblay, Compton, n° 060

Félicitations aux gagnants et bonne chance à tous pour le prochain tirage.



Les populaires pantouffles de madame
Thérèse Vaillancourt!

CLUB ÂGE D'OR DE COMPTON

Bingo et goûter.
Le 17 février 2015 à 13 h 30,
au sous-sol de l'église.
Bienvenue à tous!



Écho du comptoir familial (Boutique Lucille)

Le comptoir familial entame cette nouvelle année dans la continuité : être présent à tous et recycler pour vivre de façon plus écologique. Pensons que ce qui ne nous sert plus aujourd'hui accommodera d'autres personnes demain et évitera ainsi les sites d'enfouissement.
Micheline Lachance

Merci de noter que notre assemblée a établi les dates des populaires
Ventes à 3 \$ le sac
4-5-11 et 12 mars
3-4-10 et 11 juin
5-6-12- et 13 août
2-3-9 et 10 décembre 2015.

Merci à Marguerite et Tina

Plusieurs bénévoles sont actives au comptoir familial, mais malheureusement certaines doivent mettre fin à leur engagement pour différentes raisons. Nous tenons à remercier sincèrement l'apport de mesdames Marguerite L'Espérance et Tina Miltimore qui n'ont jamais compté leurs heures de bénévolat au comptoir familial.

Le comptoir bénéficie toujours des pantouffles tant appréciées de madame Thérèse Vaillancourt qui en a habilement tricoté plus de 90 paires dans la dernière année. Ces pantouffles sont vendues au très bas coût de 5 \$.

On se prépare au Bazar

La Boutique Lucille se veut partie prenante du prochain Grand Bazar familial du samedi 25 avril prochain, au sous-sol de l'église de Compton. Un autre beau geste écologique!



Ressourcerie des Frontières 177, rue Cutting, Coaticook Tél. : 819 804-1018

Pour récupérer tous les objets de votre maison, de la vaisselle au divan, en bon état ou non... Passez à la Ressourcerie des Frontières, ou appelez pour une collecte à domicile sans frais.

La boutique regorge également de trésors de toutes sortes : un incontournable pour votre magasinage!



**Gérin Custeau
Francoeur**
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

Agricole, Compagnies,
Immeubles, Successions,
Testaments, Mandats

Tél. : 819 849-4855
Télec. : 819 849-9675

38, rue Child, bureau 110
Coaticook (Québec)

Pour en connaître davantage sur « Choisir de maigrir? », assistez à la rencontre d'information avec les professionnelles du programme.

Quand ? : 18 février, 18 h à 19 h.

Où ? : CSSS de la MRC-de-Coaticook, salle RC-27A (près du Centre de jour).

COMMENT S'INSCRIRE? En assistant à la rencontre d'information ou en téléphonant dès aujourd'hui au CSSS : 819 849-4876, poste 57312.

ÉTAPE OBLIGATOIRE

Dans les deux cas, vous devrez compléter un questionnaire (pour le 18 février 2015 au plus tard). FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES!

DÉBUT DES COURS-ATELIERS, le 4 MARS prochain au CSSS de la MRC-de-COATICOOK

Choisir de maigrir? sera de retour pour une troisième édition, dès le 4 mars prochain au CSSS de la MRC-de-Coaticook. Le programme s'adresse aux femmes excédées par les régimes de privation et désireuses d'adopter une démarche globale et réaliste basée sur de saines habitudes de vie (alimentation, activité physique, gestion du stress, etc.).

Développé il y a plus de 30 ans, Choisir de maigrir? repose avant tout sur une expérience de groupe composé uniquement de femmes (14 participantes) préoccupées par leur poids ou leur relation avec la nourriture. Offert gratuitement par une nutritionniste et une travailleuse sociale du CSSS, les rencontres s'échelonnent sur 45 heures réparties en 14 cours-ateliers (4 mars au 10 juin 2015, les mercredis, de 9 h à midi, au CSSS de la MRC-de-Coaticook).

Municipalité de Compton

3, chemin de Hatley, Compton JOB 1L0
Horaire régulier : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
Tél. : 819 835-5584
Télec. : 819 835-5750
muncompton@axion.ca
Urgences : 9-1-1

Collecte de l'ensemble des matières résiduelles : bac noir, brun, bleu et plastiques agricoles
Voir www.compton.ca

Permis obligatoires

- Licence de chiens : 15 \$.
- Enregistrement du système d'alarme.
- Permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition d'habitation, de garage, de remise ou lors de la pose d'enseigne. Pour le traitement des eaux usées ou le captage d'eau, l'abattage d'arbre en zone urbaine ou toute autre information, contactez monsieur Alain Beaulieu, inspecteur, au 819 835-5584 ou 819 835-5436.
- Permis de feu, de feu d'artifice, de feu de branches : obligatoire 365 jours pas année, sous peine d'amende, 819 835-5584.

Travaux d'aménagement de cours d'eau et de coupe forestière

Pour obtenir des informations ou un permis, communiquez avec monsieur Jean-Bernard Audet de la MRC de Coaticook au 819 849-9166.

Récupération de la peinture, des contenants de peinture aérosol et des huiles usées

Garage municipal, 6505, route Louis-S.-St-Laurent : les premier et troisième vendredis du mois, entre 9 h et 15 h.

Centre communautaire Notre-Dame des Prés

29, chemin Hatley, 819 835-5584
La salle communautaire est ouverte du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h. Apportez vos jeux.
Réservation ou location de salles.

Bibliothèque municipale

29, chemin de Hatley 819 835-0404
Ouvert les mardis de 16 h 30 à 19 h, les mercredis de 14 h à 19 h et les jeudis de 16 h 30 à 19 h.

Boutique Lucille (Comptoir familial)

29, chemin de Hatley
819 835-9898
Nouvel horaire : mercredi et jeudi de 13 h à 19 h
Votre comptoir est situé en face de la COOP Compton.

Annoncez dans L'écho de Compton

L'écho est un journal lu, apprécié et conservé en tant que bottin pour Compton. En plus de la publicité publiée chaque mois, les annonceurs sont gratuitement inscrits dans le bottin mensuel en dernière page de L'écho.

Les annonceurs trouvent dans L'écho un moyen privilégié de pénétrer ce marché de 3 000 habitants, fiers de leur municipalité et de leur journal.

Vous vivez à l'extérieur de Compton et désirez vous abonner à L'écho? Contactez le 819 835-0048 lissette@lilimagine.com

Rédaction : Lissette Proulx

Collaborateurs et collaboratrices du mois : Michèle Lavoie, Michelin Lachance, Lise Poirier, Patrick Lancôt, Chantal Dionne et Éric Portelance

Infographie : Christian Simard

Photos : Lilimagine (Lissette Proulx), Karl Tremblay

Révision : Danielle Goyette

Séances du conseil

Prochaines assemblées régulières du conseil :
le mardi 10 mars 2015 à 19 h 30

Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

L'écho de Compton sur Facebook!



L'écho c'est vous aussi! N'hésitez pas à ajouter votre grain de sel en publiant vos photos et nouvelles sur la page Facebook de L'écho de Compton : www.facebook.com/comptonecho
La version Facebook de L'écho de Compton permet le partage dynamique des informations sur la vie municipale, commerciale, sociale et culturelle de notre milieu.

Nos annonceurs

Acti-Bus	819 849-3024
Adrienne Houle, avocate	819 849-3103
Animalerie Chez Channel	819 849-7913
Bonichoix	819 835-5492
Centre funéraire coopératif	819 849-6688
Clinique Synergie Santé	819 837-2013
COOP Compton, Unimat	819 835-5411
Daniel Parent, arpenteur-géomètre	819 849-4100
Denis Brouillard achat de coupes de bois	819 835-5554
Dépanneur Relais du Domaine	819 835-9448
Député Jean Rousseau	819 347-2598
Domaine Ives Hill	819 837-0301
École Syghi Danse	819 835-0478
Gérard Leblanc, courtier d'assurance	819 835-9511
Gérin-Custeau-Francoeur, notaires	819 849-4855
Guy Hardy, député	819 565-3367
IGA Coaticook	819 849-6226
Lajeunesse Tuyauterie et Cie.	819 849-9793
Le Bocage, Auberge et restaurant	819 835-5653
Les entreprises Éric Groleau	819 574-7550
Luc Jacques, réparation électroménagers	819 849-0250
JM Martineau, électricien	819 835-5773
Miche Crocrot, traiteur	819 835-5785
Pavillon des Arts et de la Culture	819 849-6371
PC Expert	819 849-1010
Pharmacie ProxiMed	819 835-9999
Promutuel Coaticook, assurance	819 849-9891
Service d'aide domestique	819 849-7716
Sico, Centre de peinture Daniel Laroche	819 849-4410
Station-service Daniel Boivin	819 835-5447
Tommy Veilleux, déneigement, etc.	819 572-3806



Parler, ça fait du bien!
1 888-505-1010
aide@gaiecouste.org

Lisez L'écho en ligne
compton.ca/echo sous l'onglet Vivre à Compton



Vous souhaitez avoir des informations sur la vie à Compton ou sur les rendez-vous à ne pas manquer? Venez vous informer au www.compton.ca



La Coop
Compton



Une équipe dévouée pour vous servir

PROMOTION POUR LES MEMBRES!



Tous les membres de la Coop Compton bénéficient d'un rabais de 10% le 1^{er} lundi de chaque mois sur les articles de quincaillerie **SEULEMENT**, à prix régulier en inventaire.

LIQUIDATION! de 10% à 35 % de rabais

sur les poêles et fournaies à bois
à prix régulier en inventaire
jusqu'au 28 février 2015



BESOIN DE PRODUITS PÉTROLIERS?

Contactez votre représentant M. Richard Bilodeau au 819 820-4256
et pour le propane Nathalie Provencher au 1-800-207-6642



Vos représentants agricoles Jason Morse, Gérald Boivin et Claudiane Côté, membres de l'équipe régionale de vente dirigée par Benoît Pharand pour mieux vous servir.

26, chemin Hatley, Compton
Tél.: 819 835-5411 Téléc.: 819 835-5412
courriel: compton@scacompton.com